

# REGARDS

Le journal d'information des personnels du CH du Quesnoy-Caudry  
et des EHPAD de Solesmes et de Landrecies

N°19

## Editorial



Beaucoup d'évènements se profilent pour la rentrée de septembre, le déménagement dans le nouveau bâtiment de remise à l'effort, le déménagement dans la nouvelle résidence pour personnes âgées de Solesmes et un nouveau projet de construction, cette fois, pour la Résidence de Landrecies.

Le projet médical a été validé auprès des instances du mois de juin, son objectif majeur étant d'affirmer le positionnement du Centre Hospitalier en confortant l'offre de premiers recours sur le secteur, en développant le centre de spécialités d'expertises, en poursuivant la dynamique de coopération locale et territoriale et en maintenant l'offre médico-sociale reconnue sur le secteur.

La Haute Autorité de Santé a prononcé, à la suite de la venue de ses experts, la certification de l'établissement au niveau B avec deux recommandations.

Nous avons signé la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire le 11 juillet 2016. Fort de ses douze établissements publics hospitaliers, ce groupement vise à une réelle collaboration dans le développement d'un projet médical partagé pour améliorer et développer l'offre de soins de notre territoire.

Bonne rentrée à tous

Guy DUSAUTOIR



2. La date des déménagements se précise...
3. Développement Durable : partagez vos idées !
4. Certification : les résultats de la v2014
5. Prendre en compte la souffrance psychique
6. L'avis des usagers / Le virus de la grippe
7. L'investissement des soignants en animation
8. Magazine

### SOMMAIRE



# On en parle...

## La fin des travaux approche...



L'entrée principale du nouveau bâtiment



Le plateau de kinésithérapie



La buanderie



Le bassin de balnéothérapie



La chambre témoin



A partir du 15 octobre, date prévisionnelle de la fin des travaux, nous serons en attente de la visite de conformité des commissions de sécurité incendie et d'accessibilité suivie de la visite de conformité de l'ARS.

Suite à ces visites, le nouveau matériel de soins sera installé dans les services du bâtiment de rééducation fonctionnelle.

Dans l'ordre des déménagements, à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre, auront lieu les déménagements de la buanderie puis du plateau de kinésithérapie, suivi du service de Thérapies Physiques comportant 25 lits et 5 pour les EVC. Le déménagement de l'administration des Chênes clôturera cette première vague.

Le déménagement de l'Unité cognitivo-comportementale vers le rez-de-chaussée de la clinique Gériatrique est prévu fin février 2017.

Au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment Les Chênes, aujourd'hui occupé par le service de Thérapies Physiques, les chambres seront toutes transformées en chambres individuelles avec salle de bain pour l'EHPAD Les Chênes.

### Les résidents fêteront Noël dans le nouvel EHPAD

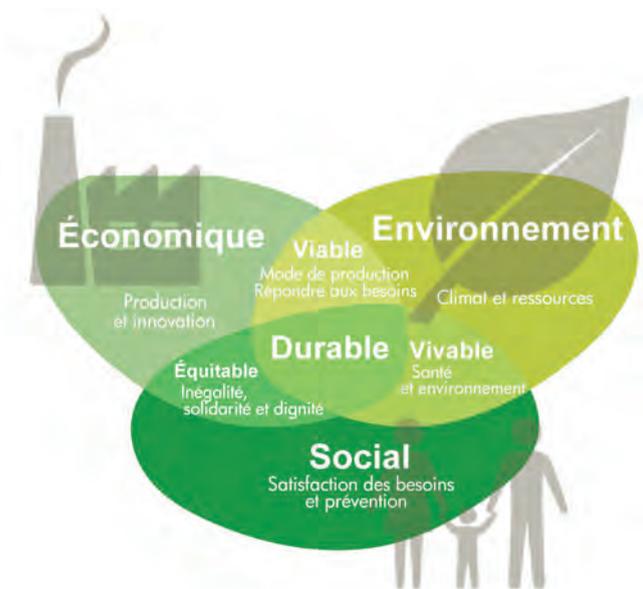


Le nouvel EHPAD de Solesmes se termine, l'ouverture est prévue pour la fin de l'année. Les peintures et les revêtements de sol sont en cours. Les chambres seront toutes individuelles d'une superficie de 23 à 25 m<sup>2</sup>. La nouveauté, une salle d'animation pouvant accueillir 300 personnes avec une estrade pour les réceptions et les fêtes. L'entrée principale se trouvera au 57 rue du Général De Gaulle, avec une allée pour piétons et une autre pour les véhicules et fournisseurs.

# C'est dans l'air...

## Les 3 piliers du Développement Durable

Le schéma classique place le développement durable à l'intersection des sphères et des activités des champs "social", "environnemental" et "économique". La partie centrale doit augmenter au fur et à mesure de l'intégration des différentes composantes du développement.



La dimension sociale du développement durable vise à satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture, etc.

Les actions menées au Centre Hospitalier du Quesnoy :

- Limiter la part des produits surgelés dans la restauration en favorisant les produits frais locaux et/ou issus de l'agriculture biologique ;
- Communication sur les consommations d'énergie lors de la SEMAINE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ;
- Participation du personnel aux Foulées Valenciennes sous la bannière du Centre Hospitalier du Quesnoy.

La dimension environnementale du développement durable vise à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

Les actions menées au Centre Hospitalier du Quesnoy :

- Etude des restes alimentaires et diminution des portions repas ;
- Sensibilisation à la consommation des impressions et à l'utilisation en recto verso ;
- Utilisation du papier labellisé pour éviter le problème de bourrage ;

- Tri sélectif des déchets ;
- Utilisation de produits labellisés Ecolabel.

La dimension économique du développement durable vise à développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables.

Les actions menées au Centre Hospitalier du Quesnoy :

- Augmentation de la part de recyclage des Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères ;
- Mise en place de chaudières à condensation ;
- Isolation des combles des bâtiments pour éviter les pertes d'énergie.

**"Le développement Durable est l'affaire de tous !"**

Pour permettre au groupe de centraliser un maximum d'idées et de rendre la démarche participative, des "boîtes à idées développement durable" ont été déposées dans les services et les accueils des établissements.



Globalement, les thèmes les plus abordés par les agents sont :

- Les économies d'énergie,
- Les déchets,
- Les économies de ressources matérielles,
- L'aspect social et sociétal,
- L'environnement et la santé.

Quelques actions pouvant être associées :

- Mise en place d'ampoules LED basses consommations,
- Utilisation de piles rechargeables (notamment pour les bips),
- Utilisation des escaliers,
- Développement des transports en commun (horaires de bus, trains et navettes),
- Suppression des fiches mouvement de personnel papier,
- Réhabilitation du local vélo et l'espace fumeur.

*Vous pouvez toujours envoyer vos idées au service qualité auprès de Marc Antoine HAMRIT.*

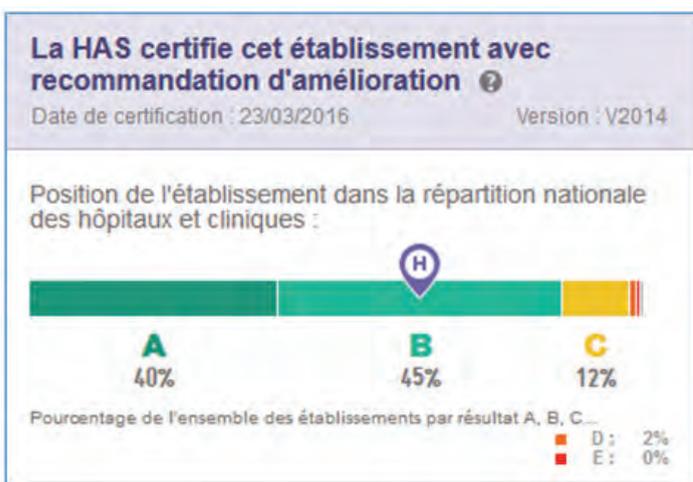
**"Toutes les idées sont bonnes à prendre ! il n'y a pas de petites ou de grandes idées, il y a simplement des Idées"**

# Le point sur...

## Certification : Les résultats de la v2014

En mars 2015, les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé venaient évaluer l'établissement dans le cadre de la certification V2014.

Plus d'un an après nous avons reçu notre rapport définitif qui nous attribue une certification de niveau "B", comme 45% des établissements certifiés à ce jour (bilan mi-juillet 2016).



### Savoir et comprendre pour s'améliorer

En mai et juin 2016, les résultats ont été communiqués dans les unités et aux instances pour permettre à chacun d'être informé et de faire part de ses observations. Seules 50 personnes ont pu assister aux restitutions dans les unités, mais lorsque cela a été le cas, les échanges ont été riches et constructifs. Ces échanges ont permis de rappeler le positionnement de la démarche de certification dans un contexte plus global de qualité et de sécurité.

### Les étapes suivantes :

Les pilotes de thématiques en lien avec les groupes de travail ou comités ont réévalué les risques pour chaque thématique et définit de nouvelles actions. Ce compte qualité version 2 sera adressé à la HAS en septembre 2016.

Si le calendrier reste tel que prévu, nous devrions adresser notre compte qualité version 3 en septembre 2018 à la Haute Autorité de Santé. A la suite de cet envoi la 5<sup>ème</sup> visite de certification devrait se profiler au cours du premier trimestre

### Plus précisément, nous avons deux recommandations d'amélioration sur :

- Le risque infectieux ;
- La prise en charge médicamenteuse.

Ce résultat est notre meilleur bilan de certification depuis la première procédure "d'accréditation" en 1996.

### Concrètement, que devons-nous améliorer sur ces deux thématiques ?

Pour le risque infectieux, nous devons améliorer :

"Les locaux de stockage intermédiaires des DASRI, les poubelles DASRI, le local de stockage final ne respectent pas la réglementation".

Pour la prise en charge médicamenteuse, plusieurs écarts ont été soulignés en non-conformité ou en point sensible :

- La permanence pharmaceutique n'est pas assurée totalement ;
- Le stockage des stupéfiants n'est pas totalement sécurisé ;
- Le recueil des erreurs médicamenteuses n'est pas exhaustif ;
- Les médicaments ne sont pas tous fournis par la Pharmacie à Usage interne de l'établissement ;
- Le médecin n'établit pas systématiquement d'ordonnance de sortie.

### Certification et Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) :

**La certification des établissements de santé devient conjointe entre établissements du GHT.**

**Cela permet l'uniformisation et l'harmonisation des pratiques et des organisations.**

**A compter du 1er janvier 2020, les établissements de santé appartenant à un même GHT se dotent d'un compte qualité unique en vue de la certification conjointe.**

# C'est dans l'air...

## Prendre en compte la souffrance psychique

Dans le cadre des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles "Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement", ANESM, mai 2014, une formation est actuellement proposée aux personnels soignants des EHPAD sur le thème de la souffrance psychique.

Cette formation a été élaborée conjointement par les psychologues du Centre Hospitalier intervenant dans les EHPAD.

Cette formation a pour but de :

- Définir le concept de souffrance psychique ;
- Fournir au personnel des points de repère, des notions et des éclairages théoriques ;
- Conduire une réflexion et un questionnement sur la pratique et la prise en charge quotidienne des résidents, favoriser la prise de recul ;
- Proposer des éléments de réponses, des outils pour permettre aux soignants d'appréhender et prendre en charge cette souffrance dans le cadre de leur pratique quotidienne ;
- Evoquer le risque suicidaire et sa gestion.

**La dépression est une pathologie très fréquente chez la personne âgée, mais souvent non diagnostiquée, sous-estimée ou mal traitée.**

L'entrée en EHPAD bouleverse la vie, les repères, la structure familiale, s'accompagne de pertes matérielles, physiques, cognitives...

Autant de bouleversements qui peuvent être générateurs de souffrance psychique chez les résidents.

### Quelques chiffres :

- 60 à 70% des symptômes dépressifs des personnes âgées seraient négligés, méconnus ou mal traités ;
- 40% des personnes vivant en institution seraient atteintes de dépression (soit deux fois plus qu'à domicile) ;
- 10 à 15% des résidents présenteraient un épisode dépressif au cours de la première année suivant l'admission.

Il apparaît donc primordial de sensibiliser et former les personnels au repérage et à la prise en charge des signes de souffrance psychique. D'autant que l'expression de la dépression chez la personne âgée (bien qu'elle réponde aux mêmes critères que ceux de l'adulte plus jeune) peut prendre des formes atypiques :

- Expression moindre de la tristesse ;
- Perte d'intérêt ou de plaisir ;
- Plaintes somatiques fréquentes et au premier plan (dépression masquée) ;
- Plaintes subjectives de mémoire, voire des troubles cognitifs avérés ;
- Anxiété et/ou symptômes psycho-comportementaux plus marqués (dépression anxieuse, dépression hostile) ;
- Présence d'idées délirantes (dépression délirante) ;
- Dépression mélancolique (urgence thérapeutique) ;

- Dépression à début tardif (>65-70 ans) ;
- Association à une apathie.

**Le diagnostic de dépression est plus difficile à poser chez la personne âgée.**

De nombreux symptômes de la dépression peuvent être rattachés à tort à l'âge :

"Il ne fait plus rien ... parce qu'il est âgé et fatigué", "Il ne dort plus ... parce que la qualité du sommeil diminue avec l'âge", "Il n'a plus faim ... c'est normal il n'a plus d'activité".

Ces croyances erronées peuvent conduire à retarder le diagnostic.

L'ensemble du personnel doit être attentif aux signaux d'alerte. Ce sont des signes d'apparition récente, qui marquent un changement par rapport à l'état habituel de la personne

- Signes physiques ;
- Signes psychiques ;
- Signes cognitifs.

Le repérage par l'équipe soignante de signes d'alerte de dépression, de détresse doit faire l'objet de **transmissions écrites**.

Il apparaît essentiel d'avoir une connaissance la plus fine possible de **l'histoire et des habitudes de vie du résident**. Afin, non seulement,



de repérer ces **signes d'alertes**, mais également d'identifier les facteurs de **risques personnels** (sexe, antécédents de dépression, suicide, existence de troubles cognitifs ...) **et environnementaux** (entrée en institution, conflits familiaux, isolement, événements traumatiques, deuil récent...).

La formation dispensée au sein des EHPAD propose également aux équipes de réfléchir et d'aborder ensemble la question de la gestion du risque suicidaire.

**Le suicide de la personne âgée est un grave problème de santé publique, souvent passé sous silence et sous-estimé.**

La prévalence du suicide chez les plus de 75 ans est de 70/100.000 habitants.

En France, 1/3 des suicidants est âgé de plus de 65 ans.

Le suicidant âgé est souvent très déterminé : passage à l'acte fréquemment préparé avec soin, moyens radicaux (pendaison, défenestration, armes à feu ...).

Le nombre de tentative de suicide diminue avec l'âge mais le taux de réussite augmente (30% à 65 ans, et proche de 100% chez les hommes de plus de 85 ans).

La formation propose des outils de repérage et de prise en charge de la crise suicidaire en EHPAD.

Cette formation se clôt sur une évocation des moyens de prévention recommandés par l'ANESM.

1. Favoriser le bien-être des résidents (bienveillance, estime de soi, autonomie) ;
2. Aider les personnels à mieux appréhender les questions liées à la fin de vie, à la mort ;
3. Organiser pour mieux accompagner.

# Le point sur...

## L'avis des usagers / Le virus de la grippe

Dans le cadre de la démarche qualité, des enquêtes de satisfaction sont régulièrement réalisées pour connaître la satisfaction des usagers et leurs attentes.

L'analyse de ces enquêtes participe à l'évaluation de nos prestations (soins, accueil, chambre, repas, linge et animations) et à la définition de nos orientations de travail.

En 2015, des enquêtes ont été réalisées auprès des familles dans les Résidences Les Chênes, Léonce BAJART, Soleil d'Automne, Pays de Mormal et auprès des résidents, pour les Résidences Les Chênes, Léonce Bajart et Vauban.

Pour les familles, l'accueil et l'implication du personnel font les 100 % de satisfaction. Les animations et l'entretien du linge atteignent un bon niveau de satisfaction avec une moyenne de 90 %.

**Globalement et au vu des résultats, l'appréciation des familles sur les résidences est très positive.**

Pour les résidents, la satisfaction concernant la chambre et l'entretien des locaux frisent également les 100 %, les soins techniques et médicaux atteignent une moyenne de 95 % et pour la restauration, une moyenne satisfaisante de 88 %.

**Les résultats montrent que les résidents apprécient la vie au sein des structures, en moyenne, plus de 97 % d'entre eux recommanderaient les structures à leur entourage.**

En 2016, les évaluations ont été lancées et se poursuivent dans chacune des différentes structures tout au long de l'année.



Souvent considérée à tort comme une infection saisonnière banale, la grippe fait pourtant courir des risques sérieux aux personnes fragilisées, notamment les sujets âgés et les personnes souffrant de certaines pathologies chroniques.

Contrairement aux idées reçues, le vaccin protège de la grippe. Il est fabriqué à partir de virus inactivés. **Il ne peut en aucun cas donner la grippe.**

### Bilan de fin d'épidémie pour la saison 2015-2016

- Epidémie tardive et longue (11 semaines)
- 2,3 millions de consultations pour syndrome grippal
- 71 % des virus grippaux détectés sont de type B
- 1050 cas graves en réanimation dont 167 décès imputables à 59 % au virus de type A

Pour rappel, le vaccin utilisé pour la saison 2015-2016 était composé de deux souches de type A (le plus dangereux) et une souche de type B (le plus fréquent). Le vaccin, même s'il n'a pas été complètement efficace de par sa composition, suite à la mutation tardive du virus circulant, il a permis de réduire la gravité des cas imputés à une souche A.

### Pour vous faire vacciner :

A partir du 1er septembre, inscrivez-vous auprès du cadre du service ou de la structure ou à la pharmacie pour réserver un vaccin **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2016.**

Les vaccinations sont réalisées par le médecin du travail, par un médecin du Centre Hospitalier ou par le médecin coordonnateur des EHPAD. Vous pouvez aussi vous faire vacciner par votre médecin traitant ou par les gynécologues pour les femmes enceintes.

### Participation du personnel aux Foulées Valenciennes



Le mauvais temps n'a pas eu raison des 35 membres du personnel du Centre Hospitalier du Quesnoy qui se sont rendus à la trentième édition des foulées valenciennes, le dimanche 24 avril

2016. Comme le veut la tradition, il y avait des épreuves pour tout le monde. Du 800 m au 10 km label national, en passant

par la marche nordique...

Il est 9h45, le départ est donné, nos coureurs se lancent pour 5 km 300 dotés d'un t-shirt bleu sponsorisé par l'hôpital et l'enseigne Sport 2000 Le Quesnoy ainsi que de leur bonne humeur.

*Quelques coureurs de l'équipe du CH au 5 km 300 en plein effort*



# Rencontres...

## L'investissement des soignants en animation

Tous se sentent concernés et sont fiers de l'animation proposée par l'établissement : Directeurs, Médecins, Cadres de santé, Psychologues, équipes soignantes...

Ces efforts de qualité et d'innovation sont récompensés par le plaisir éprouvé par les résidents, la reconnaissance des familles, et régulièrement par la presse.

L'animation en EHPAD n'est pas réservée aux animateurs, depuis quelques années, l'équipe soignante est très sollicitée pour y participer.

*Rencontre avec David, Aide-soignant, passionné par l'animation, et pour lui, c'est sur son temps libre qu'il en fait profiter les résidents.*

**Qu'ajoute le rôle des soignants dans l'animation ?**

*Nous complétons l'équipe d'animation avec mes collègues soignants qui sont intéressés. Etant plus nombreux, la présentation est donc plus dynamique.*

*Il s'agit de complémentarité avec l'équipe d'animation et en concertation avec la direction pour en faire un projet commun.*

**Soignant et animateur : est-ce compatible ?**

*En temps que soignant, nous sommes très proches des résidents, ils aiment nous voir sous un autre jour que celui sous lequel ils nous connaissent...*

**D'après vous, quelles sont les qualités requises pour réussir une animation ?**

*Pour moi, tout d'abord, il faut de la rigueur et beaucoup d'imagination, mais aussi savoir improviser en fonction des réactions des participants, il y a aussi un travail d'interprétation. Les animations sont ludiques, nous invitons les résidents à s'exprimer sur le sujet.*

**Quels types d'animation proposez-vous ?**

*Les sujets ne sont pas choisis au hasard. J'interroge les résidents pour connaître leurs attrait, les sujets qui les sensibilisent le plus. Nous proposons des animations sous forme de quizz sur des événements de leur époque, nous écrivons des chansons, des poèmes à l'occasion de certaines fêtes, nous proposons également des exposés sur les animaux, les chansons d'époque.*

**A quel rythme les proposez-vous ?**

*Deux à trois fois par an, car ça représente beaucoup de travail.*

*Extrait d'un poème adapté sur une musique*

[Le Carnaval à Vauban](#)

Un soir de pluie à Vauban  
Les résidents sont pétillants  
A l'approche...

La fête illumine la pièce  
On en oublierait même la vieillesse  
Pour redonner à nos faciès  
Une lueur de jeunesse...

*Jeu de langage sur les mots en lien avec les fleurs et les légumes qui a nécessité un jeu d'interprétation*

*Angéline : Salut David, ça ne va pas ?  
David : Non, c'est la fin des haricots !*

*Angéline : Pourquoi tu dis ça ?*

*David : J'ai eu un accident...*

*Angéline : Tu me racontes des salades ?*

*David : Non, je t'assure.*

*Angéline : Elle a dû t'envoyer sur les roses ?*

*David : Non au contraire, elle s'est montrée compréhensive.*

*Angéline : Bon, ne reste pas comme ça, tu vas finir par prendre racine.*

*Allez vieille branche, assieds-toi là, j'ai peur que tu tombes dans les pommes !...*

### Zoom sur l'organisation de la fête de Noël pour les personnels et leurs familles

Constitué il y a plus de trente 30 ans, la participation des membres du groupe pour l'organisation est basée sur le volontariat.

Dès le mois de février, il faut fixer une date et réserver un lieu pour le spectacle, ensuite faire le choix du spectacle.

Le groupe fait appel à des prestataires extérieurs qui proposent différents thèmes. Le choix est également fait selon un budget défini. En parallèle, une fiche de choix des enseignes pour les cadeaux est distribuée aux personnels ayant des enfants de moins de 14 ans. Des commandes de friandises dans les catalogues d'entreprises

sont également effectuées pour être distribuées le jour de la fête en complément des cadeaux. A l'issue du spectacle, des viennoiseries et des boissons sont proposées aux familles.

Le jour du spectacle, les neuf membres du groupe prennent part au bon déroulement de l'après-midi.

Un agent se porte volontaire pour tenir le rôle du Père Noël pour la distribution des cadeaux et il est également très sollicité pour les photos souvenirs avec les enfants dans le décor de Noël.

Commandes, suivi, sélection, tri, courriers, invitations... un travail conséquent qui est effectué tout au long de l'année. Noël dernier, près de 450 personnes ont participé au spectacle.



## Mouvements du personnel

### Arrivées :

Charité BAILLET (Assistante Sociale),  
Kassandra BARBIER (Aide-Soignante),  
Laurence BAUELLE (Assistante Médico-Administrative),  
Sandrine BELLANGER (Coiffeuse esthéticienne),  
Laurence COQUENET (Agent d'Entretien Qualifié)  
Hélène DAVOINE (Aide-Soignante)  
Elodie DEMADE (ASHQ)  
Brian DRUELLE (IDE),  
Eric DUCROCQ (Magasinier),  
Nathalie DUTERTE (Coordinatrice de la Plateforme de Répit),  
Anne-Cécile GOURGUECHON (Psychologue)  
Yves LADRIERE (Ouvrier Professionnel Qualifié),  
Virginie LEDUC (Aide-Soignante),  
Natacha MELIN (AH),  
Jolanta MERESSE (Aide-Soignante),  
Rachid YAKOUBI (Médecin).

### Départs :

Grégory BAR,  
Virginie BOTTE,  
Sophie BUDIN,  
Anne-Sophie CRESSIN,  
Elisabeth DEBRUILLE,  
Lucie DEGUERRE,  
Geneviève DURAND,  
Sandy CRESSIN,  
Jessica FREHAUT,  
Antoine GAGNAT,  
Jacqueline GRIMBERT,  
Marie HENRY,  
David LEROY,  
Saïd MECHHAT,  
Sophie PARIS.

### Bonne retraite à :

Jeanne-Marie BETHENCOURT,  
Marie-Odile CHIESA,  
Dominique DIVERCHY,  
Marc LECOEUVRE,  
Danièle LECOSSIER,  
Yvonne MALAQUIN,  
Catherine MOREAUX.

# Magazine...



## Papillotes fenouil - citron

Pour 10 personnes

Poisson blanc (Mulet) 1400 g, Gingembre 10 g, Fenouil 1800 g, Fenouil sec 10 g, Citron jaune 100 g, Thym 5 g, bouillon de légumes 100 g, huile d'olive 20 g, sel et poivre du moulin, papier sulfurisé.

Emincer les fenouils, tailler le citron en fines tranches, cuire les fenouils dans une sauteuse avec une louche de bouillon, ajouter une gousse d'ail, quelques brindilles de thym puis cuire à couvert. Peler et râper le gingembre. Ajouter le gingembre au fenouil en fin de cuisson. Rectifier l'assaisonnement.

Placer la compote de fenouil sur un côté de la feuille.

Disposer le pavé de mulet sur le fenouil.

Assaisonner d'un tour de moulin, disposer une rondelle de citron, quelques morceaux de fenouil sec et un filet d'huile d'olive.

Fermer les papillotes en forme de gros bonbons et attacher les extrémités avec un brin de raphia mouillé. Cuire au four à 180°.

Laisser cuire 10 minutes, puis les retirer du four, poser sur les assiettes et servir aussitôt.

Bon Appétit !

### Les restitutions de l'enquête de satisfaction du personnel par M. DUSAUTOIR auront lieu :

- Le 9 septembre pour l'EHPAD de Caudry.
- Le 12 septembre pour l'EHPAD de Landrecies.
- Les 15 et 22 septembre pour l'Hôpital et l'EHPAD Les Chênes.
- Le 28 septembre pour l'EHPAD de Vauban.
- Le 7 octobre pour l'EHPAD de Solesmes.
- Le 13 octobre pour les services du SSIAD, ESA et la Plateforme de répit.

### Les informations du CGOS

- Cirque Arlette GRUSS à Villeneuve d'Ascq  
Samedi 12 novembre 2016 - 14 h00 - Transport en bus - Départ Le Quesnoy  
Transport et spectacle : 7 Euros par personne

### Avis aux voyageurs : protégez-vous des moustiques

**Avant de partir :** Je demande conseil à mon médecin/pharmacien, ou dans le centre de vaccination le plus proche.

**Pendant le séjour :** Je dois suivre les recommandations des autorités locales ; J'adopte les mesures de protection individuelle contre les moustiques (port de vêtements longs et couvrants imprégnés d'insecticide, utilisation de répulsifs, de moustiquaires, climatisation...).

**Après le séjour :** Je reste vigilant en cas de douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre conjonctive, je consulte un médecin.

Si vous êtes enceinte, évitez les zones endémiques et renforcez les mesures de protection individuelle.

**Le conseil de la pharmacie**

Journal d'information des personnels du CH du Quesnoy-Caudry et des Résidences de Solesmes et de Landrecies n°19 - août 2016 - 750 exemplaires

**Directeur de publication :** Guy DUSAUTOIR - **Rédacteur en chef :** Joëlle LELEU - **Comité de rédaction :** Christelle CAUCHIES, Joachim DELPLANCO, Delphine DE VREESE, Martine FREHAUT, Françoise MOURA, Laurence LETERTRE, Karine RATTE, Valérie RICHET.

**Mise en page et photos :** Joëlle LELEU - **Impression :** Imprimerie Gantier - **Dépôt légal :** ISSN 2430-9516  
CH Le Quesnoy, service communication, 90 rue du 8 mai 1945, 59530 Le Quesnoy - 03.27.14.86.30